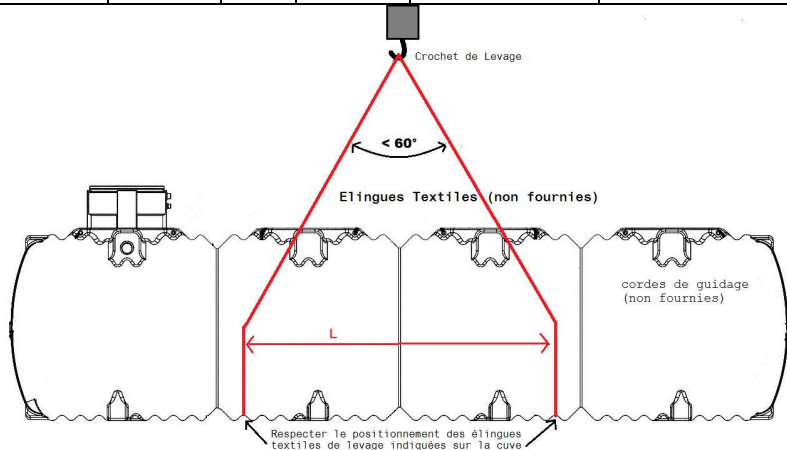


# Instructions Complémentaires : Cuve Cylindrique Horizontale PE

NB : Ces instructions complètent les Instructions Générales IN060-1 (page 1)

- Cuve livrée sans sangles, ni oreilles de levage.
- Utiliser des **élingues textiles de levage en respectant les emplacements indiqués** (vignettes jaunes sur la cuve). Conserver un **angle d'élingage <60°**
- Utiliser un **engin de levage adapté**
- Procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve
- Suite au déchargement, entreposer la cuve sur un **terrain plat et régulier**.

Modèle de cuve		Ancrage/Lestage				Levage
		Châssis <b>CSSA..</b> ou sangles <b>SA1824</b>				
∅ ext.	Volume	Qté	Positionnement			Dist. entre Elingues
m	m <sup>3</sup>		Δ (m)	A(m)	B(m)	
∅ 1,94	10	4	0,85	1,35	0,55	/
	15	4	0,85	1,9	1,35	3,0
	20	4	0,85	1,9	3,25	4,0
∅ 2,45	14	3	0,9	0,7	/	1,6
	20	4	0,9	1,35	0,7	2,3
	25			1,55		1,51
	30			1,8		2,29
	35	5	1,3	1,55		2,63
	40			2		3,60
	45	6	0,9	1,8		3,99
	50			2		4,03
	55	8	1,3	1,55		4,81
	60			1,8		4,81
	65	10	0,9	1,5		7,68
	70			1,65		7,68
	75			1,8		8,65



Représentations schématiques ne pouvant servir de plan d'exécution

Modèle de cuve	Cas	Niveau N		A la Génératrice supérieure de la cuve :	
		Immersion eaux souterraines		Profondeur G	↔ Pression Verticale Admissible P.v.adm
Version ET..... (Standard)	<b>A</b>	N < 1,0m		Ne pas poser la cuve en cas d'immersion risquant de dépasser la limite N indiquée	G ≤ 0,65m ↔ Au-delà : ouvrage protection P.v.adm ≤ 12 kN/m <sup>2</sup>
Version ETX..... (renforcée)	<b>B</b>	N < 1,0m			G ≤ 1,0m ↔ Au-delà : ouvrage protection P.v.adm ≤ 18 kN/m <sup>2</sup>
	<b>C</b>	1,0 < N < 2,0m			Dalle supérieure de lestage ↔ P.v.adm ≤ 12kN/m <sup>2</sup>
<p>⇒ En présence de <b>charges additionnelles de surface</b>, l'ouvrage de protection doit être dimensionné de façon à respecter la pression verticale admissible sur la génératrice sup. de la cuve.</p> <p>⇒ En cas d'<b>immersion importante</b> (cas C), réaliser au-dessus de la cuve une dalle béton assurant le lestage de la cuve et, si besoin, la protection vis à vis des charges additionnelles de surface</p> <p>⇒ L'installation <b>Hors sol</b> de ces cuves impose une procédure adaptée. Nous consulter  <i>En cas de nécessité de contrôle d'étanchéité, ne procéder au remplissage qu'après avoir effectué l'étape 5 de la procédure d'installation enterrée (cf. Instructions Générales, page 1). Comparer ensuite l'évolution du niveau 12h après la mise en eau</i></p>					
<b>Cas A &amp; Cas B</b>		aucune charge additionnelle de surface			
<b>Cas C</b>		<b>+ Adaptation Cas A &amp; B</b>			
		- si dépassement de la cote G (Pose profonde)			
		- et/ou en présence de charges additionnelles de surface			